L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 16 OCTOBRE.

M. GAMBETTA A VIENNE.

Les journaux ont annoncé, d'après la *Presse* de Vienne, que M. Gambetta a fait un court séjour dans la capitale autrichienne. Un correspondant de la *Presse* raconte une entrevue qu'il a eue avec M. Gambetta, dans la journée du 22 septembre. Nous traduisons la partie la plus intéressante de ce récit :

.....La masse de la nation, m'a dit M. Gambetta, ne désire qu'une chose et n'a besoin que d'une chose: un gouvernement libéral, qui dirige les affaires du pays consciencieusement, fasse bien administrer la justice et fournisse au commerce et à l'industrie de bonnes voies de communication. "Donnez à notre pays six à huit ans de paix intérieure et extérieure, et il étonnera le monde, plus encore que par, le passé, par la richesse inépuisable de ses ressources morales et matérielles."

Quant au parti bonapartiste, M. Gambetta estime qu'il pourra tout au plus doubler son effectif à la Chambre prochaine. En dépit du bruit qu'il fait et de l'activité qu'il déploie, il est impuissant à s'emparer de nouveau du pays. Il est également impuissant à ébranler la discipline dans l'armée. Le cas de l'amiral la Roncière est un cas tout à fait isolé. L'amiral lui-même n'aurait pas envoyé sa lettre à Evreux s'il avait prévu l'effet qu'elle produirait et la portée qu'on y attacherait. "Du reste, dit M. Gambetta avec feu, l'armée et la marine sont le meilleur et le plus sain élément de notre nation tout entière. Vous ne vous faites pas d'idée du relèvement moral qu'on a remarqué dans ces deux corps après le terrible effondrement de la guerre. L'armée et la flotte servent d'exemple à la France entière par le sentiment de l'honneur et du devoir, de la subordination aux exigences du salut public."

M. Gambetta s'exprima sans réserves de la façon la plus favorable sur la personne du maréchal de Mac-Mahon. "Il est bon, dit-il, que le maréchal ne soit pas un politique au sens propre du mot; car s'il l'était, il se laisserait peut-être entraîner par des intérêts de parti à des actes de partialité. Il n'est pas permis de douter de la loyauté du maréchal." M. Gambetta va jusqu'à défendre M. Buffet lui-même, dont il croit, du reste, que les jours sont comptés, du soupçon d'être en secret bonapartiste. Il tient tout simplement M. Buffet pour un politique trop timoré, irrésolu, qui voit partout des dangers et qui s'imagine que s'il introduisait le moindre changement dans la marche et dans le personnel de l'administration dont il a la responsabilité, cela entraînerait les désordres les plus graves.

Pour ce qui est de l'avenir de son propre parti, le parti républicain, M. Gambetta croit que certains dissentiments personnels et, en particulier, la propagande intransigeante, ne sauraient causer de diversion grave.

Il compte que le pays enverra à la Chambre une majorité formidable de la couleur du centre gauche et de la gauche. "Il ne faut pas attacher tant d'importance à toutes ces divisions dans notre parti, que les feuilles publiques s'attachent à raconter et à grossir."

Je lui demandai s'il ferait dans le courant de l'automne une tournée en France pour préparer les populations aux prochaines élections générales. M. Gambetta répondit qu'il ne pouvait me donner encore de réponse précise. La France est comme les femmes : il faut les laisser tranquilles du moment qu'elles déclarent vouloir rester tranquilles. Du reste, il est inutile de trop se presser. M. Gambetta croit que l'Assemblée actuelle ne se séparera pas avant le mois de février prochain.

Ce tableau de la situation générale et de l'avenir de la France paraîtra peut-être trop riant à plusieurs. Mais, ce qui prouve que M. Gambetta ne disait rien qui ne fût sa conviction la plus intime, c'est le feu avec lequel il parlait et la bonne grâce avec laquelle il répondait à chaque objection et à tous mes doutes.

Le procès politique a Marseille. — Nous lisons dans une dépêche de Marseille du 24 septembre :

Après une délibération d'une heure et demie, le Tribunal est rentré en séance à huit heures et quart du soir, et a rendu un jugement aux termes duquel Déhenelle a été condamné à quatre mois de prison et à 50 francs d'amende; Guénon, Gobin, Sellier et Tardif, à deux mois de prison et 100 francs d'amende; Bousquet, Gibassier, Gayraud, Icard, Maulancène, Mellan, Petit, Payette, Pagès et Rancural, à un mois de prison et 50 francs d'amende; Atlaud, Escoffier et Gineux, à quinze jours de la même peine et à 50 francs d'amende. Brunel, Fabre, Guillot Martin et Vincent ont été acquittés.

Le respect des cultes en France. — A l'occasion des grandes solennités du culte israélite, qui commencent le 29 septembre prochain, au soir, M. le ministre de la guerre a donné des ordres pour que les réservistes de ce culte qui se trouvent actuellement sous les drapeaux soient renvoyés dans leurs foyers le 29 septembre au matin, pour qu'ils puissent célébrer ces fêtes au sein de leurs familles.

Les réservistes du même culte, appartenant aux 15e, 16e et 18e corps, qui devaient être convoqués le 25 septembre, recevront une permission dont la durée sera calculée de manière à ce qu'ils puissent également remplir tous leurs devoirs religieux ; mais ils devront, à l'expiration de cette permission, faire intégralement leur période d'instruction de 28 jours.

—Les journaux amis de la guillotine — pour les autres — ont célébré l'anniversaire de la grande révolution.

Cela remet les histoires d'échafaud à la grande mode.

Un suspect, en attendant l'arrêt qui devait le frapper, avait obtenu de recevoir chaque après-midi son valet de chambre, qui lui apportait ses commissions et ses lettres.

Un jour, le laquis arrive; comme son maître venait de partir sur la charrette; il le suit, l'atteint place de la Concorde, et finalement se présente au gentilhomme au moment où les aides de Samson lui liaient les mains derrière le dos.

—Va-t-en donc! fait le patient en souriant. Ne vois-tu pas que je suis occupé?

—Calais, 23 septembre. — Les sondages pour l'exécution du tunnel sous-marin, qui doit relier la France à l'Angleterre, continuent avec beaucoup de zèle. Ces études ont en ce moment pour théâtre la partie du détroit qui avoisine les côtes anglaises ; c'est à quelques milles de ces dernières que l'on opère depuis quelques jours. Chaque soir, le navire qui porte la commission regagne Douvres, Calais ou Boulogne, et l'on recommence le lendemain. Les ingénieurs chargés de ce travail si important, MM. Larousse et Lavallée, sont très satisfaits des résultats obtenus. Jusqu'ici, rien ne serait venu détruire leurs prévisions en ce qui concerne les profondeurs.

Le même succès serait assuré aux géologues, quant à la nature du fond et aux diverses couches qu'il présente. Les travaux des ingénieurs ne pourront probablement pas être terminés cette année, par suite de la saison qui s'approche et qui rendra impossibles, le plus souvent, et les études et les sondages.

Un troupeau de moutons frappé par la foudre. — Nous avons raconté ces jours derniers qu'un troupeau de moutons avait été surpris par l'orage, à Belle-Coste (Lozère), 596 moutons avaient été tués par la foudre. L'*Union nationale* donne les nouveaux détails suivants :

"On vient d'enfouir les 596 moutons qui ont été tués par le tonnerre à Belle-Coste. On avait d'abord essayé de les bruler; mais l'opération n'ayant pas réussi, on avait été obligé d'y renoncer.

"Le troupeau ainsi frappé appartient à M. Reboul, fermier aux Camboux (Gard). La perte est évaluée à 18,000 francs dont il faut déduire 80 centimes par tête de mouton. C'est le prix que l'on a pu obtenir de chaque peau.

"Le berger Nouet, qui était malade des suites de la terrible secousse qu'il a ressentie, est guéri. Les effets de la foudre ont été singuliers. Il a eu ses deux sabots cassés; une de ses guêtres a été arrachée par le fluide et a disparu.

"Son chien était couché entre ses jambes. Il a été transporté à 30 mètres et recouvert de douze cadavres de moutons.

"Le troupeau était de 1,800 bêtes. Environ 1,200 furent renversées. Deux jeunes garçons de Belle-Coste, qui avaient apporté la soupe au berger, se mirent aussitôt à l'œuvre et en relevèrent autant qu'ils purent. De cette manière, celles qui n'ayant pas été tuées sur le coup et qui seraient mortes étouffées par les cadavres des autres, furent sauvées."

—Les réminiscences d'un vieil habitué que publie la *Revue britannique* sont remplies de traits intéressants; en voici un qui concerne Augustine Brohan :

Un jour qu'elle était assise au foyer, occupée à se réconforter par une tasse de bouillon, un cercle d'admirateurs se pressait comme à l'ordinaire autour d'elle. Parmi eux était Charles Desnoyers, le spirituel régisseur de la scène.

"Augustine, lui dit-il, vous avez toujours réponse à tout; mais je prétends vous embarrasser. Je vais vous dire une phrase dans laquelle j'introduirai un nom de ville. Il faudra que vous me répondiez par un seul mot, qui non seulement aura trait à ce que j'aurai dit, mais qui sera aussi un nom de ville, français ou autre, peu importe. Je vous parle une discrétion; ça va-t-il ?

—Ça va, dit l'actrice.

—Bien, reprit le régisseur, commençons. Il paraît que tu aimes le "bouillon?"

—"Elbeuf" (et le bœuf), répondit Augustine sans broncher.

Bravo! crièrent tous les assistants.

Desnoyer parut désarçonné du coup; mais se remettant bien vite, il continua sur un ton pathétique :

"Si tu me joues de ces "tours" là, j'en mourrai!"

Augustine se leva, le regarda bien en face, et lui lança cette apostrophe foudroyante :

"Périgueux (péris gueux)!"

☞ On trouve au Robt. E. Lee Hat Store, à l'angle des rues Canal et Bourbon et à l'angle des rues Royale et St-Louis, des chapeaux de feutre du dernier genre et à des prix modiques.

SPECTACLES, BALS, &c.

GLOBE THEATRE,

LUNDI, 18 OCTOBRE 1875.

Premier début du célèbre

ORCHESTRE VIENNOIS

(Autriche), composé de

13 JEUNES ET BELLES DAMES.

Artistes de premier ordre, qui exécuteront avec élégance et facilité les pièces les plus difficiles, classiques et populaires.

Si vous aimez un spectacle COMME IL FAUT, ne perdez pas l'occasion de les entendre.

16 oct 1 s.

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

EDOUARD SCHWARTZ.............Trésorier
J. F. PIKE.............Régisseur
RICHARD MADDERN.............Directeur musical
L. L. GRAHAM.............Artiste scénique
WM. MORRIS.............Mal re-chapentier
A. BOUR-ON.............Lumières oxcium, etc

Le nouveau rideau représentant Tasse à la cour de Ferrare, peint par L. L. Graham; portraits par Wm. Neuser sera déroulé pour la première fois,

Dimanche, 10 oct., et pendant la semaine

MATINÉES—mercredis et samedis.

La fameuse troupe de pantomime

NICK ROBERTS

et la troupe de gymnastes-aériens de

LEONA DARE.

Cette troupe comprend le Double Quartette de Pantomime, et un grand corps d'artistes de spécialité. Les tours, transformations, etc., sont entièrement nouveaux.

Contrôle, ouvert de 9 A. M. à 10 P. M.

Portes ouvertes à 7 heures, spectacle à 8 heures.

10 oct—

Théatre de l'Opéra.

16 Octobre 1875.

Représentation extraordinaire donnée par le Club Dramatique Louisianais.

Au bénéfice des Pauvres sous le patronage de Mmes J. P. Sarrazin et C. Barjac.

LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME PAUVRE.

Prix du billet $1, avec place réservée en s'adressant au contrôle de l'Opéra le vendredi 15 et samedi 16 octobre, de 10 A. M. à 2 P. M.

DAMES PATRONNESSES.

Mmes Edmond Forstall, Mmes Ad. Schreiber, A. Burthe, C. Chalard, Ch. Boudousquié, Aut. Doriocourt, A. Pitot, G. Olivier, A. Hyde, Ernest Forstall, Chs. Vatinel.

Comité d'Arrangement.

A. L. Tissot, Président ex officio.
J. L. Barjac, Président;
J. René Sarrazin et E. Choppin.

Comité de Réception.

A. L. Tissot, Président.

C Vatinel,	J René Sarrazin	M R Fernandez
J Suzeneau,	A Rabouin,	O Uter,
A T Vaurigand,	C A Voohries,	A Souza,
A Diez	J Durel,	J V Charpentier,
A Barhi,	W H Peralta,	J S Meilleure,
P N Benachi,	L Christ,	O I. Gabiel,
P Godchaud,	A J Doizé,	L Cucullu,
V Despaux,	R Lafond de Ladebat,	A A Carrière
E A Vergnes,	L Sarpy,	W W Farge,
A Paul,	Jos Gavidel,	L E Collet,
H Lisier,	H Rennecke,	P Forstall,
	T E Forstall.	

5 oct -

Grand Bal Paré

pour le bénéfice de la Société de St-Maurice.

SAMEDI, 30 OCTOBRE 1875.

au Jackson Hall, Champs-Elysées.

REMARQUES IMPORTANTES.

1° Les Sociétaires s'y rendront avec leurs cocardes.

2° La Société se réserve le droit de refuser admission, selon le cas, en retournant la piastre pour le ticket.

3° Le règlement des tickets sera fait, Dimanche 24 octobre, à midi précis, à la salle ordinaire des Réunions, rue Hancock.

4° La vente à l'encan de la barre, du restaurant et du vestiaire aura lieu en présence du Comité d'Administration, DIMANCHE, 24 octobre, à midi précis, dans la Salle des Réunions, rue Hancock.

5° L'ouverture du bal à 7 heures précises. On vendra des billets à la porte. 10oct—30 ino

LOUISIANA EQUITABLE LIFE INSURANCE COMPANY,

AU COIN DES RUES GRAVIER ET CARONDELET, NLLE-ORLÉANS.

La demande de patronage repose sur les faits suivants :

C'est une compagnie locale dont la charte a été accordée par l'Etat de la Louisiane ; sa fondation date de huit ans ; elle a traversé de grandes épidémies, de grandes paniques et a fait face à toutes ses obligations ; sa réserve actuelle est une garantie pour chacun des porteurs de polices ;

Elle est dirigée par nos propres citoyens, et ses fonds étant sagement placés au Sud, elle vient en aide à nos différentes entreprises. Tel n'est pas le cas avec les compagnies étrangères qui, tous les ans, nous enlèvent des millions de piastres qu'elles investissent au Nord et privent le peuple des avantages qu'il retirerait d'une assurance à l'ÉQUITABLE, compagnie locale.

La compagnie LOUISIANA QUITABLE n'établit pas de distinctions au préjudice des habitants du Sud en exigeant des taux extra à l'instar d'un grand nombre de compagnies du Nord ; ses conditions sont les mêmes pour les deux sections lorsque les garanties sont bonnes.

Elle agit avec libéralité et règle promptement. Les citoyens n'ont qu'à gagner en s'adressant à une compagnie locale où ils peuvent faire tous les changements et conclure tous les arrangements qui leur conviennent.

Elle est mutuelle ; les porteurs de polices participent aux bénéfices.

Elle indique dans ses imprimés, des polices qui ne sauraient être forfaites et permet aux assurés de voyager et de résider dans une partie quelconque des Etats-Unis et de l'Europe.

Les personnes qui ignorent le système d'assurance sur la vie croient généralement, mais à tort, que plus l'actif d'une corporation est fort, plus elle est à même de faire face aux pertes. Nous le répétons—c'est à tort ; une compagnie dont l'actif est d'un million de piastres, et le passif d'un demi million est bien plus solide que celle dont l'actif est de vingt millions et le passif de vingt-un millions.

La chose la plus importante pour un assuré est de savoir que la compagnie qui l'assure est bien dirigée. De petites opérations bien dirigées sont de beaucoup plus sûres que les grandes mais folles transactions.

L'actif considérable de nombreuses compagnies du Nord représentent leurs dettes et non leur solvabilité ; celle-ci dépend de leur actif proportionnellement à leur passif.

La compagnie LOUISIANA EQUITABLE a payé dans les huit dernières années, plus d'un quart de million de piastres à des veuves et à des orphelins.

Si vous cherchez l'HONNETETÉ et la SURETÉ,

Assurez vos jours au LOUISIANA EQUITABLE INSURANCE COMPANY, organisation locale, dont voici les directeurs :

SAMUEL MANNING TODD, président,
WM. B. SCHMIDT, vice-président,
R. W. OGDEN, second vice-président et directeur,
WM. HENDERSON, secrétaire.

—DIRECTEURS—

A. Thomson,	E. B. Briggs,
Henry Abraham,	W. B. Schmidt,
David Wallace,	John J. Adams,
J. B. Camors,	Chas. Chaffe,
B. T. Walshe,	John Henderson,
R. W. Ogden,	Jas. I. Day,
E. A. Tyler,	E. W. Fairchild,
Geo. A. Fosdick,	Henry M. Payne,
J. W. Stone,	S. B. Newman,
Alex. Marks,	John H. Pike,
H. J. Vose,	J. B. Lallande,

3 sept

DIVERS.

1876.

L'EXPOSITION AGRICOLE et INDUSTRIELLE

Des Etats du Sud,

Aura lieu, aux Fair Grounds,

—A LA

NOUVELLE-ORLÉANS,

A dater du

26 FÉVRIER 1876,

—ET—

Continuera dix jours.

I. N. MARKS, président.
SAMUEL MULLEN, surintendant général.

Comité exécutif.

A. BALDWIN, président,
JAMES I. DAY, W. B. SCHMIDT,
COLONEL J. D. HILL, JOHN G. FLEMING

Le but des commissaires est d'en faire une exposition complète de produits agricoles et industriels des Etats du Sud, du Mexique et de l'Amérique Centrale, mais tous les concurrents du pays y seront admis, et la liste générale des prix embrassera tous les articles qui se rattachent à une exposition de ce genre, y compris les prix spéciaux destinés strictement aux produits du Sud

Cette liste, qui est en voie de publication, sera dressée dans un esprit libéral, et les règlements seront tels que la distribution se fera impartialement, par des juges capables et désintéressés.

On reconnaît généralement que les Fair Grounds sont les plus beaux des Etats-Unis; ils se composent de 120 acres et on peut s'y rendre en un quart d'heure, du centre de la ville, par les chars, de magnifiques chênes y donnent de l'ombre et les édifices, qui sont de date récente, suffisent amplement à la plus grande exposition.

L'hippodrome, dont se sert le Jockey Club de la Louisiane à toutes ses réunions, est justement célèbre dans le pays, et les dépendances construites pour recevoir les animaux ne laissent rien à désirer aux propriétaires.

C'est la première fois qu'une semblable exposition est inaugurée au Sud et comme elle a lieu à une époque où les personnes qui viennent assister au carnaval affluent à la Nouvelle-Orléans, elle offre des avantages extraordinaires aux exposants de toutes les parties des Etats-Unis.

Les commissaires invoquent les encouragements et l'appui des citoyens du Sud; ils leur demandent d'en assurer le succès. Ils y convient les fabricants, les producteurs et les cultivateurs.

Les arrangements conclus permettront le transport facile des visiteurs et des articles.

Pour les détails, s'adresser à

SAMUEL MULLEN,
Surintendant général, au No. 80 de la rue du Camp, Nlle-Orléans. 2 oct—3 m—t: 1.2)

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG,

Et Emporium de la mode pour le Sud 154 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles également louées à raison de $1 par semaine, cet argent compte plus tard dans le prix d'achat quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez nous on dites nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal; tout le monde vous l'indiquera. 21fév—

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,

No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53

(Encoignure Bienville.)

Manufacture à vapeur de :

TABAC A FUMER ET A PRISER,

Et Importateur de :

CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.

12 déc—1an Nouvelle-Orléans

BOIS

DE Construction et de Charpente. Bois Brûle de toutes dimensions, de 8 à 14 piastres par mille pieds. Bois fin. Bois Blanchi de $12 50 à 22 50 par mille pieds, rendu.

NEVERS & HERY,
315, rue Julia, Nouveau Bassin.
MAISON FRANÇAISE.

10mil—1an

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.

Le Pontchartrain Cheap Store.

Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues Français et Victoire.

BOTTES ET SOULIERS

de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est :

Ventes rapides et légers bénéfices.

21 fév—1an.

L. C. ARNY,

A l'ancien établissement

Pour la mise en bouteille,

Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville

(ancien magasin de J. A. Blaffer & Co.)

OFFRE à vendre, en bouteille, ALE, PORTER, LAGER DE ST-LOUIS, CIDRE & ALE AU GINGEMBRE, VICHY, KISSINGEN et CONGRESS WATERS.

Ale draught de Philadelphie, de WM. MASSEY & CO—une spécialité.

Ale et Porter en barriques, pour les metteurs en bouteilles; ale, porter et cidre en baril, pour le draught; fournitures de metteurs en bouteille; outils, bouchons, fil d'archal, étiquette aux plus bas prix.

Bisulfite de Chaux de BONNABEL,

Au No 37 de North Peter street (entre les rues Donane et Bienville.)

LES planteurs, les sucriers et surtout les acheteurs de l'Ouest, le considèrent toujours comme ce qu'il y a de mieux pour la défécation du jus de canne. L'application en est plus facile que celle d'aucun autre agent. Le grain du sucre à la fabrication duquel il a servi est plus ferme, plus dur; il y a beaucoup moins de perte de poids et beaucoup moins de mélasse.

14 sept—2 m

Priviléges d'actions !

AUTOMNE DE 1875.

$25 à $1000 placées rapporteront probablement dans les trente jours qui vont suivre, de 100 à 500 pour cent de bénéfice. L'année dernière, dans la même période, les priviléges ont rapporté de 500 à 1000 pour cent de profit, et, l'année précédente, il a été gagné de $1000 à $2500 sur $100 placées. Notre rapport hebdomadaire, que nous envoyons gratis, donnent les détails complets ainsi que les prix de toutes les actions offertes au

NEW-YORK STOCK EXCHANGE.

ALEX. FROTHINGHAM & CO.,
Banquiers et courtiers, 12 Wall Street, N. Y.

14 sept—

Fabrique du Sud.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1875.

Citoyens de la Nlle-Orléans et de la Louisiane. J'établis en ce moment, une fabrique de chaussures. Je ne vous demande que votre patronage. Je m'engage à vous contenter, sous le rapport de la modicité des prix et de la qualité des matériaux, mieux que ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Etat.

Vous savez qu'il y a parmi vous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de nourrir leurs femmes et leurs enfants. Nous devrions avoir toute espèce de fabriques locales, les diriger nous-mêmes et nous soutenir les uns les autres. Nous envoyons des millions de piastres au Nord et à l'Ouest.

Je fais des chaussures depuis vingt-cinq ans. Je signale le sujet à l'attention de la communauté.

JOHN HANSEN,
20 aout—6mois. Au No 35 de la rue du Canal.

Lager de la Nouvelle-Orléans. CASPAR LUSSE,

Aux Nos 476 & 478 de la rue de Chartres

ANNONCE aux propriétaires de salons et au public qu'ayant achevé son immense appareil pour la fabrication du LAGER BEER, il est prêt à vendre, à meilleur marché que ne se vendent les autres marques, de la bière faite ici qui égale toutes celles qui se fabriquent aux Etats-Unis.

Taxes de desséchement.

TOUS les paiements de taxes de desséchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a le CONTROLE des mandats de desséchement. Un demande qui lui serait adressée directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.

JAMES B. GUTHRIE, agent.
8mai—6m. Au No 135 de la rue Gravie

Vente pour écouler le stock.

Jos. B. Hubbard

Manufacture et entrepôt de

MEUBLES

AU COIN DES

Rues Remparts et Perdido.

1er DISTRICT.

Mr HUBBARD offre, entre autres avantages dont l'énumération serait trop longue---

Bois de lit Victoria, doubles, en noyer, à $30.

Beaux Meubles de chambres à coucher, en acajou, aux prix coûtants,

Armoires en noyer, portatives, à $15,

Jolis Meubles de chambres à coucher, en bois de rose imitation, aux prix coûtants,

Bureaux en noyer, à glaces, seulement $12,

Meubles de chambres à coucher, en noyer et en frêne massifs, aux prix coûtants et au-dessous des prix coûtants,

Chaises cottage en noyer, à $18 la douzaine,

Et tout le reste à aussi

Bon Marché.

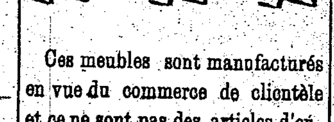

Ces meubles sont manufacturés en vue du commerce de clientèle et ce ne sont pas des articles d'encan ; les matériaux en sont de la meilleure qualité et ne laissent rien à désirer sous le rapport du fini.

JOSEPH B. HUBBARD.

Au No 122, rue des Remparts.

Coin de la rue Perdido.

Meubles de salon, et tout espèce de tapisseries faits chez lui et se vendant à bon marché.

Meubles de salle à manger, différents genres à bas prix.

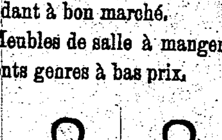

Plumes d'oies vivantes, matelas, matelas à ressorts, glaces, tables de fantaisie, pupitres, chaises de salon,

Meubles de bibliothèques et de bureaux,

Echelles doubles et porte-linge,

Tous les différents genres de meubles pour la campagne,

Venez en juger par vous-mêmes.

Le magasin est le plus convenable de la ville, on y est poli on est heureux de montrer les meubles qui se vendent à bas prix

Invariablement au comptant.

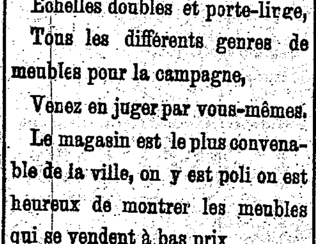

JOSEPH B. HUBBARD

Au No 122 rue des Remparts,

Côté Sud,

Coin Perdido.

LOTERIE.

OCCASION RARE.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

—FERA—

Le SAMEDI,

25 Décembre 1875,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement le SAMEDI, 25 décembre 1875, à 10 heures du matin, à l'un des plus grands théâtre de la ville. Il sera accompagné d'un

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS :

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION :

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL :

3580 lots (en or) s'élevant à......$502,500

PRIX DES BILLETS :

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 25 décembre 1875,

"TOUS LES BILLETS

—SONT—

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations

qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

15mai—

L. GIROT,

Tailleur et Marchand de Linge fait.

AU No 11 DE LA RUE DU CAMP,

Informe sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment marchandises du meilleur goût et de première qualité.

Chacun est invité à venir faire son choix pour le printemps et l'été. On trouve tous les avantages dans l'établissement de M. GIROT : belle étoffe, coupe élégante et prix réduits pour du comptant. M. Girot lui-même coupe toute sa commande et garantit tous ce qu'il entreprend.

Son stock d'habillements confectionnés est aussi fort remarquable et il est offert à des prix salon le temps. 18 nov—1an

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des cas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne. Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 9 à 5 heures

Maison établie en 1855.

Dépôts des Moulins à coton Eagle

—ET—

Machines de toute sorte.

W. L. CUSHING.

NO. 61 DE LA RUE ST-CHARLES,

Coin Union.

LE plus grand et le meilleur assortiment de Machines de toute sorte qu'il y ait au Sud se trouve prêt pour livraison immédiate au Dépôt de Machines de W. L. CUSHING, au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans. Comme M. Cushing est l'agent des plus grands et des plus recommandables fabricants de ce pays, toutes les Machines sortant de ses magasins sont entièrement garanties sous tous les rapports. L'attention spéciale des Planteurs est appelée sur ce fait que le meilleur MOULIN A COTON qui existe et les meilleurs APPAREILS A SUCRE, les meilleures CHAUDIÈRES A SUCRE et les meilleures MACHINES A VAPEUR sont vendues par cette maison. Son assortiment en ARBRES DE COUCHE, POULIES, COUSSINETS et MANCHONS d'Arbre de Couche, est le plus grand qu'on puisse trouver aux Etats-Unis. Les Marchands de la Campagne qui voudront agir comme agents de la maison recevront les commissions les plus libérales.

MOULIN A COTON "EAGLE" PERFECTIONNÉ.

La grande popularité des Moulins à Coton de l'Aigle est fondée sur le fait bien connu qu'ils sont les plus sûrs, les plus forts et les mieux construits de tous les Moulins à Coton connus. Ces Moulins tournent plus légèrement que tous les autres, ce qui est un grand avantage pour les Planteurs qui se servent de Manège à chevaux. Tous les nombreux Planteurs qui font usage du Moulin de l'Aigle, certifient que lorsque leur coton est envoyé sur le marché, il obtient toujours le prix le plus élevé, parce qu'il produit un échantillon plus fin et meilleur qu'aucun autre Moulin à Coton.

Plus de 17,000 de ces Moulins célèbres ont déjà été vendus par le soussigné, qui en est l'agent depuis 21 ans ; et pendant cette longue période jamais un seul Moulin n'a été rejeté ou renvoyé, malgré le nombre immense qu'il en a été vendu.

Les Hérissons des Moulins à Coton de l'Aigle ont 12 pouces de diamètre, par conséquent 2 ou 3 pouces de plus que ceux de presque tous les autres moulins à coton ; —en sorte qu'un Moulin de l'Aigle de 40 scies, par exemple, a un plus grand nombre de dents qu'un moulin de 50 scies des autres marques dont les scies n'ont que 10 ou même 9 pouces de diamètre, ce qui constitue un avantage immense quand il s'agit d'un plus grand moulin.

Les planteurs qui désirent un moulin recommandable, d'une réputation établie, peuvent acheter un Moulin à Coton de l'Aigle, avec la certitude de ne pas faire un essai incertain, et ils auront un Moulin qui est recommandé par les planteurs du pays comme étant le meilleur Moulin à Coton en usage. Le soussigné en tient constamment un grand stock dans ses magasins de la Nouvelle-Orléans, toujours prêts à être expédiés sur demande.

Les planteurs qui le désirent, peuvent s'en procurer avec la Grande Bande à main de fer ou à main-gauche.

La Société de Coton qui a reçu le grand prix à St-Louis et qui a rapporté tant de milliers de dollars à un grand nombre de Foires d'Etat, a été égrenée dans un Moulin à Coton de l'Aigle.

PRIX :

Les prix ont été réduits à seulement 4 1/2 cents la scie.

Tous ordres doivent être adressés à

W. L. CUSHING,
No 61, rue St-Charles, Nlle-Orléans.

NOUS VENDONS LES MEILLEURES PRESSES A COTON.

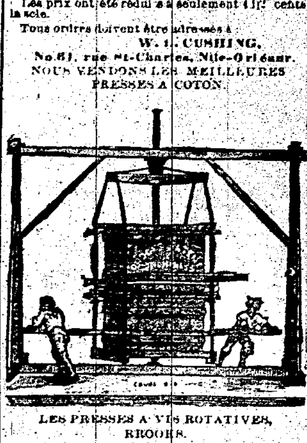

LES PRESSES A VIS ROTATIVES, BROOKS.

ont été vendues pendant les cinq dernières années, et ont donné une satisfaction parfaite, ce à quoi il n'y avait pas deux ouvriers.

PRESSE PATENTÉE DE HART, A VIS, DE NEWELL PERFECTIONNÉE.

Cette presse est une grande amélioration sur la Presse à vis de Newell ; elle fonctionne plus vite qu'aucune autre presse, et n'a pas d'égale comme presse à force animale.

Les planteurs désireux d'une bonne presse à coton, soit presse à main, soit presse à force animale, soit à vapeur, trouveront les presses ci-dessus les meilleures du marché et des prix très bas. A vendre aussi la vis libre et recommandable Vis de Newell, de toutes grandeurs, telle qu'elle a été perfectionnée par Steedman & Co.

A vendre à l'EAGLE COTTON GIN DEPOT, par W. L. CUSHING,
No 61, rue St Charles, Nlle-Orléans.

MOULINS A SUCRE VICTOR

—ET—

Evaporateurs de

COOK.

Un grand assortiment de toutes grandeurs de moulins à sucre VICTOR et d'évaporateurs de COOK, ainsi que des moulins à sucre de NILES, et des CHAUDIÈRES à sucre en fer du Tennessee.

A vendre par

W. L. CUSHING,
No 61, rue St-Charles, Nlle-Orléans.

CHAUDIÈRES A SUCRE EN FER DU TENNESSEE.

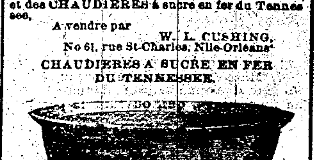

Ces chaudières à sucre sont faites avec le meilleur fer du Tennessee et ont donné la plus entière satisfaction. Les prix en sont plus bas que ceux des chaudières à sucre de toute autre fabrique. Toutes grandeurs à vendre par

W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St-Charles.

"La Reine du Sud"

Moulins à Mais

—ET A—

FARINE DE

STRAUB

Ces moulins célèbres sont bien supérieurs à tous les autres et sont vendus sous une entière garantie par

W. L. CUSHING,
No 61, rue St-Charles.

Machine à vapeur, portative, de AMES, plus de deux mille en usage.

Par la satisfaction constante que ces machines à vapeur donnent généralement, nous avons la satisfaction d'avoir atteint notre but.

DE DONNER LA MEILLEURE, LA PLUS FORTE ET LA PLUS PARFAITE MACHINE A VAPEUR QUI SOIT SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN.

Nous avons reçu et recevons constamment les témoignages les plus flatteurs de leur utilité, en considération de leur force, de leur simplicité et de l'excellente main d'œuvre de leur construction et nous défions les autres fabricants de construire une machine à vapeur supérieure à la nôtre.

Toutes ces machines sont faites sur piedestal indépendant, en sorte qu'elles peuvent être placées comme machine stationnaire si cela convient mieux.

Je vends

La Machine à coudre

FLORENCE;

dont je suis le seul agent pour le Sud à une réduction immense sur les anciens prix.

W. L. CUSHING

Janvier— 61 rue St-Charles

VENTES JUDICIAIRES.

La Compagnie d'Assurance de l'Union vs. C. M. Fogg.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 8,015.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, six de novembre 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Broad, Dorgenois et la Promenade Carondelet, désigné par la lettre A, d'après un croquis daté du 15 de novembre 1864, fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, annexé à un acte en date du 15 janvier 1868 et rapport de O. Drouet, notaire public en cette ville. Le dit terrain est formé de la portion inférieure des terrains Nos 9, 10 et 11 qui font face à la rue Broad et mesure vingt-deux pieds six pouces de face à la rue Conti sur cent-deux pieds de profondeur.

Ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Francis Escaraguel, suivant acte au rapport de Charles Stringer, notaire public en cette ville, en date du 18 juillet 1872

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

5oct—

Annonces du Marshal des E. U.

Faillite de P. Victor Ducros, individuellement et comme membre de l'ancienne société d'agriculteurs P. V. & P. A. Ducros.—No 1492.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle Orléans, 5 octobre 1875.

AVIS est donné qu'on ordre de faillite a été lancé par la Cour de District des Etats-Unis pour le district de la Louisiane contre la faillite de P. Victor Ducros, de l'habitation Pecan Grove, dans la paroisse Saint-Bernard, Etat de la Louisiane — déclaré en faillite sur sa propre pétition; que le paiement de dettes quelconques et la livraison de propriétés quelconques appartenant à la faillite ou à son usage, et le transfert de propriétés par elle, sont prohibés par la loi; qu'une assemblée des créanciers de la faillite, à l'effet de prouver ses créances et choisir un ou plusieurs syndics de la faillite, aura lieu à une cour de faillite, le 20 octobre A. D. 1875, à 11 heures du matin, au No 1.6 Passage de la Bourse, Nouvelle-Orléans, devant D. Augustin, Enregistreur.

S. B. PACKARD,
7 oct—et 20 Marshal des Etats-Unis.

L'Union Française,

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu le Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président,
EDGAR LARUE.

MR. JULES TARDOS, ex associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Foundland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'il ne se trouvera pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.

JULES TARDOS, Jr.
No 71 rue Tchoupitoulas

JOS. DAVID,

1127 Vieille Levée au Decatur.

NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

REÇOIT des consignations de Sucre, Coton, &c, etc.

En main un assortiment général de Groceries, Vins, Liqueurs, etc., etc.

Avances libérales faites sur toutes consignations.

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies, Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture" de M. W. L. Jurgielewicz, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce.

James Regan, propriétaire des écuries du No de la rue Baronne.
Stephen Krause, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Roemer, propriétaire du magasin sellerie du No 991 de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.
Charles Bühler, grocer, coin des rues Gén. Taylor et Naganne.
Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.
Mme Ann O'Heron, 388 rue du Camp.
A. J. Wickes, 163 rue St-André.
Capt. Wm. Claiborne Harrison, 469 rue Dryades.
Eugène Krath, propriétaire du Pelican Brewery, No 232 rue Villeré.
George Stenernagel, 155 rue Villeré.
W. A. Kowalski, 103 rue Tchoupitoulas.
Jean Durallin, 96 rue Galennie.
Capt. Jas. A. Syl-ester, 345 rue St Charles.
Mme M. J. Brun, sage-femme, 251 rue Marais.
Mme E. Siebrandt, sage-femme, 224 rue du Camp.
H. H. Finegan, jaugeur en chef de la Douane des E. U.
G. T. Theisman, grocer, 364 rue des Magasins.
18 mars—1 an.

Aux personnes qui souffrent de rhumatismes

Le grand nombre de personnes qui souffrent de cette affreux mal m'engage à offrir au public mon "ANTI RHEUMATIC MIXTURE" — remède pour le rhumatisme—qui seul soulage instantanément et, le plus souvent, guérit.

J'ai guéri, depuis quinze ans, des milliers de personnes en Louisiane et à la Nlle-Orléans, grâce à l'emploi de ce remède merveilleux et, ce n'est qu'à la demande pressante de ceux qui en ont obtenu le résultat. Le "MIXTURE" ne ...... les rhumatismes et, si après la première bouteille le malade n'a pas recouvré la santé, ... est prié de venir me voir et ....

M. Jurgielewicz a en sa possession des centaines de certificats de guérison que lui ont fournis les personnes qu'il a traitées, et qu'il montrera à quiconque le désirera.

A vendre par

W. L. JURGIELEWICZ,
Pharmacien au coin des rues Marais et Thalia, Nlle-Orléans. 1an.

LES SOURCES CHAUDES,

(WARM SPRINGS,)

Dans le comté Madison, partie Ouest de la Caroline du Nord.

Ces sources sont à quatre milles de la ligne du Tennessee, sur les bords de la rivière French Broad, au beau milieu des plus hautes montagnes de l'Est du fleuve Mississipi, dans un pays qu'on a surnommé, avec raison, la Suisse de l'Amérique.

L'HOTEL n'est inférieur à aucun de ceux des villes d'eau des Etats-Unis; les eaux sont LIMPIDES, PUISSANTES, MINÉRALES et ÉLECTRIQUES, (température de 102 à 104 degrés Fahrenheit); elles égalisent la circulation, stimulent les organes de la sécrétion, et, le plus souvent, opèrent une guérison radicale de la goutte chronique et aiguë, des rhumatismes, de la paralysie, de la dyspepsie, de la névralgie, de la syphilis secondaire, des affections néphrétiques et calculeuses, de la scrofule, des maladies de peau et des maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

Il y a aussi, près des sources chaudes, une source froide dont la couleur de dépôt et la température se rapprochent beaucoup des eaux sulfureuses jaunes de la Virginie; l'odeur sulfureuse en est beaucoup plus forte. On s'y rend aisément, de toutes les villes du Sud, par les lignes de chemin de fer qui convergent dans le Tennessee oriental par la voie de la Mobile, de Montgomery, d'Atlanta, de Knoxville à Morristown, Tenn. Orient.

Les billets d'excursion ou pour tout le trajet se vendent dans toutes les villes du Sud, à raison de trois cents par mille.

PRIX DE LA PENSION.

$40 par mois, $12.50 par semaine et $2 par jour. Moitié prix pour les enfants au-dessous de 10 ans, au-dessus de 2 ans et les domestiques de couleur.

J. A. SAMPLE, directeur général.

Les personnes qui désireraient avoir les brochures et les circulaires sont priées de s'adresser au docteur ou aux pharmacies de la ville.

RAPPORT SUR L'ÉTAT

—DU—

STATE NATIONAL BANK,

A LA NOUVELLE-ORLÉANS,

ETAT DE LA LOUISIANE.

A la clôture des affaires du Vendredi, 1er octobre 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escompte	$1,169,486 99	
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	556,000 00	
Autres actions, bons et hypothèques	35,691 75	
Dû par des agents (approuvés) de réserve	111,145 12	
Dû par d'autres banques nationales	21,355 50	
Dû par des banquiers et des banques d'Etat	79,078 95	
Propriétés foncières, mobilier et installations	146,174 27	
Dépenses courantes et taxes payées	19,643 73	
Primes payées	55,600 00	
Echanges pour le Clearing House	$162,422 29	
Billets d'autres banques nationales	3,159 00	
Petite monnaie (y compris les nickels)	1,300 06	
Espèces	32,232 36	
Billet legal tender	153,466 00	352,579 71
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis 5 pour cent des billets en circulation	25,000 00	
Total	$2,571,756 02	

PASSIF.

Capital payé	$850,000 00	
Surplus	28 590 84	
D'autres profits non partagés	35,890 82	
Billets de banque nationale non-rachetés	500,000 00	
Dividendes non payés	9,589 79	
Dépôts individuels sujets à des chèques	$967,702 36	
Certificats de dépôts sujets à demande	2,000 00	
Chèques certifiés	27,013 01	
Chèques du caissier non payés	100 00	996,815 37
Dû à d'autres banques nationales	59,438 23	
Dû à des banquiers et à des banques d'Etat	91,430 47	
Total	$2,571,756 02	

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la susdite banque, déclare solennellement que le croie le tableau qui précède exact.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment, pardevant moi, ce 11 octobre 1875.

THEO. GUYOL, Notaire Public.

Exact—témoins :

ALF. MOULTON, W. T. BLAKEMORE, SAM'L FRIEDLANDER. } Directeurs.

12oct—

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN G. MONROSE.

PAR JOHN G. MONROSE, encanteur—Bureaux, No 50 de la rue Royale—SAMEDI, 16 octobre 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique—

TROIS TERRAINS situés dans le deuxième district, de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Rochebiave, Conti, Dorgenois et Bienville. Les dits terrains ont chacun 30 pieds de face à la rue Conti, sur 100 pieds de profondeur; ensemble, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions :—La moitié comptant ; le reste à un an de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt et les clauses pénales habituelles. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant A. D. Doriocourt, notaire public.

14oct—

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

11 Rue Saint Louis, de 11 heures à 3 heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 35 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices, (parents, femmes, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.

Il invite aussi les familles ou les amis des Français qui viendront à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle-Orléans, (Louisiane, Mississippi, Nord de la Floride, Arkansas, Alabama, Missouri et Texas), à donner avis du décès au Consulat.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes :

Auclair, Louis — Aubrus, Paul Lucien — Artur, Dominique—Aubel, Vve, née Philippine Coquet—Bachelier, Claude—Baptendier, Alexis—Barbot, Alexis—Barret, les enfants de Désiré — Baron, Mme Vve—Bertrand, Hubert—Bonnoton, Marie Barbe—Bonhomme, Jules Stanislas—Bordenave, Paul—Bouquey, Baptiste — Castaigne, Théodore — Chavanne, Antoine—Cassagne; Mathilde—Carol, Justin—Corne, François—Chauvel, André, Coulon, Marie—Choulenx, Jean—Courier, Mr—Couvere, Mr—Contejean, Pierre Henri—Cussy, Louis Frédéric — Dalibé, Mlle Louise—Daniel, Louis—Decker, Henri—Durand, Joseph Hector—Dur, Antoine Eugène—Estampes, Abel—Faber, George—Faucon, F. M.— Fourtané, George—Gallois, les époux—Gardon, Louise—Gentet, Georges Alphonse — Gregory, Joseph — Guénaut, les époux—Gros, Pierre—Guignet, Paulin—Herpêche, Gaston René—Hervé, Alphonse—Hézean, François Louis—Jacquet, Jean—Keilwasser, Georges—Klein, Frédéric—Keiffer, Justin — Lafarge, Victor ou Jules — Laboutelaye, Joséphine — Laguèra, Marcial—Lapeyre, Jean—Lange, Sylvain, Marie, Charles—Levy, Charles—Lasalette, Jean—Latenlaire, Jean—Lentrebe—Lavigne, Mme Isaac—Le Borgne, Vincent—Le Boll, Eugène—Leevf, Philippe—Legrand, Jean—Lehman, Henri—Lepori, Séraphin—Lepriner, Théophile—Lizan, Dominique—Lilon Pelon, Jean—Lerèque, Stanislas—Malez, Louis — Marlotte, Noël René — Mariotte, Melusa—Mariotte, Joseph Noël—Marsaudet, P. Martin, Simon—Martin, Bruno—Moquet, Mme Victor—Mothe, Mde—Nassoy, Louis—Neirengar ten, Jules—Ouvrar, Wm.—Pérès, Auguste—Peyronnet, Albert Guillaume—Pierrot, François—Pimbert, Sylvain Jean—Piganiol, la famille—Poisan, Dominique—Portal, Jean Pierre—Passette, Antoine—Quévrement, Frédéric Charles Ruess, Martin — Rambosson, Barthélemy — Reguier, Prosper—Remy, la famille—Renard, Mme, née Motard—Renard, Joseph Boniface—Rigal, Joseph—Rousseau, Bernard—Sevelinge, Claude—Stacton, Wm. ou F. Merdriniac—Storein, Mme Ve, née Verdier—Talbot, Wm. Fielding—Tatin, François Marie—Tesson, Jean Baptiste—Trésal, Manroe, François—Thiebaut, Alphonse—Tujague, Mme, Vve, née Vignes—Valain, Louis Ambroise—Valencony, Louis.

Ce 19 août 1875.

Le Consul de France gérant,

19 août— VICOMTE PAUL D'ABZAC

Le grand Remède anglais.

Le baume de Syricum et les pilules toniques.

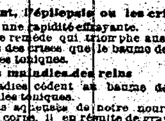

LA FAIBLESSE DES NERFS.

Quelque obscure que soit la cause qui contribue, qui rend et commune la faiblesse des nerfs—maladie dont près de la moitié de la population adulte est victime—nous assurons, de jour en jour et d'année en année la triste certitude que les affections nerveuses, depuis la névralgie la plus légère, jusqu'à

L'abattement, l'épilepsie ou les crises, augmente avec une rapidité effrayante.

Il n'y a pas de remède qui triomphe aussi vite de l'épilepsie ou des crises que le baume de Syricum et les pilules toniques.

Les maladies des reins

et d'autres maladies cèdent au baume de Syricum et aux pilules toniques.

Si les parties essentielles de notre nourriture restent dans le corps, il en résulte de graves effets. Les mots ne sauraient donner une idée des souffrances de ceux qui sont atteints de maladies des reins ; la gravelle, l'inflammation de la vessie et des membranes délicates des organes urinaires sont les conséquences du séjour de l'eau dans le corps.

L'Ivrognerie.

Le baume de Syricum et les pilules toniques sont les seuls remèdes dont l'expérience a démontré l'efficacité pour les personnes qui ont abusé des liqueurs alcooliques ; ils détruisent entièrement le penchant à la boisson et rendent les forces et la santé aux victimes de l'intempérance. Un seul essai le prouvera.

L'opium.

L'usage de cette drogue si pernicieuse, comme stimulant, par les hommes et par les femmes—drogue qui anéantit les organes de la digestion, bouleverse le système nerveux et abrutit l'être intelligent, a fait du

Baume de Syricum et des pilules toniques un véritable trésor, car ils détruisent le désir, ils rétablissent les nerfs et la santé même quand on a pris de l'opium en grande quantité et pendant des années.

En vente chez les pharmaciens.

Agents pour la vente en gros :

E. MONTEUSE & CO., Nouvelle-Orléans, La.
COLLINS BROS., St. Louis, Mo.
JOHN D. PARKER, Cincinnati, Ohio.

Demandez le livre du Dr. G. EDGAR LOTHROP, Boston, Mass.

Société de secours de 1875.

APPEL AU PEUPLE

En faveur des personnes sans emploi.

VU le grand nombre de personnes qui sont actuellement sans emploi, à la Nlle-Orléans, à cause du déplorable état des affaires, la suspension des travaux publics et l'absence de manufactures ; vu la morte saison et l'augmentation alarmante de la misère au milieu de nous—le comité demande, au nom des malheureux, des secours en vivres et en argent, secours qui lui permettront d'accomplir la mission pour laquelle la société a été créée.

Les fermiers de l'Etat sont priés de faire savoir le nombre de travailleurs et de travailleuses qu'il leur faut.

Adresser l'argent à l'un des membres du comité et les provisions au No 58 de la rue du Camp.

W. J. BEHAN, 34 Nlle-Levée.
R. M. MONTGOMERY, 27 Camp.
P. S. WILTZ, 21 Perdido.
W. A. BELL, 15 Union.
J. M. PUTNAM, 21 Carondelet.
C. E. GIRARDEY, 21 Camp.
JNO. I. ADAMS, 67 rue Peters.
W. H. HARRIS, 58 Camp.
S. M. WIGGINS, 58 Camp.
THOS. A. ADAMS, Président.
JOHNSON ARMSTRONG, Vice-Président.
1juin— J. C. Potts, Secrétaire.

DONATIEN AUGUSTIN,

Register in Bankruptcy.

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868.

Prepared with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms Passports procured from Washington.

Residence No 168 Esplanade Street.

Bureau de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 18 décembre 1874.

A Messieurs les Membres Sociétaires de l'Union Française :

Conformément à nos statuts organiques, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport ci-joint, résumant les opérations de notre société pendant l'année écoulée :

Depuis le 1er décembre 1873, le nombre des personnes qui sont venues se faire inscrire sur nos livres, pour solliciter de l'emploi, a été de :

Hommes.............226
Femmes.............52—soit 298

Pendant cette période, le bureau a réussi à placer tant en ville qu'à la campagne :

Hommes.............135
Femmes.............56—soit 191.

Divers malades qui se sont adressés à nous ont nécessité la délivrance de 35 bons. Les docteurs Landry, Haya et de Bausset, ainsi que messieurs Jan et Cusachs, pharmaciens, ont, comme par le passé et gratuitement, fait les visites et fourni les médicaments nécessaires au soulagement de nos malades. Monsieur Fayolle, interprète de la société entière offre à ces messieurs ses sincères remerciements.

Notre cours d'anglais gratuit a marché régulièrement 3 fois la semaine et a été suivi par une moyenne de 15 à 20 individus.

Le nombre des nouveaux inscrits pendant cette période a été de 140.

Recettes.

En caisse le 12 décembre 1873.....$ 177 65.
Reçu en 12 mois (bal et cotisations).....1,387 75—$34

Dépenses.

Bons de secours délivrés donnant droits à 247 logements et 494 repas.....$ 169 40
Secours en argent à divers nécessiteux.....63 10
Aux inondés de la Louisiane.....50 00
Cours d'anglais, 12 mois à $15.....180 00
Location du bureau, employé.....1,112 55
Annonces, imprimés.....76 55—1651 80

En caisse aujourd'hui, 18 décembre 1874.....$12 80.

J. B. MONDIEGT, Secrétaire

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
GEO. L. MAYER, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Font-Breau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
P. F. BÉREAU, à la Passe-Christiane.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles).
R. RIOULFI, Houma (Terrebonne).
SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELERY, Baie St-Louis, (Miss)

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT.

Vente pour cause de changement d'affaires.

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur — Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—MERCREDI, 20 octobre 1875, il sera vendu à 11 heures du matin, rue Anthony, entre Canal et Dorane, derrière le Cimetière St. Patrick—

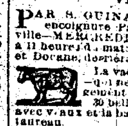

La vacherie de Mr Jean Lacourège—qui se vend que pour cause de changement d'affaires—

30 belles vaches laitières, plusieurs avec veaux et la balance sur le point de vêler. 1 taureau.

3 beaux chevaux, 1 charrette à lait, 1 dora provisions et 1 a gombo

Les bidons, pétrins, harnais et tous les ustensiles de la laiterie.

La clientèle sera donnée aux deux plus forts acquéreurs.

Conditions—Jusqu'à $200 comptant, de $200 à $500 six mois, et au dessus de $500 un an de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

La location de l'écurie sera offerte en vente pour le terme d'une année avec bail. 15 oct—

Banque des Citoyens de la Louisiane.

DEPARTEMENT DU CAPITAL AC

Nlle-Orléans, 10 septembre

A VENDRE :

Les propriétés ci-après décrites sont offertes en vente, aux bas prix suivants, aux conditions très avantageuses d'un quart comptant, le reste divisé dans une période de 10 ans une part seulement 6 1/2 pour cent d'intérêt—savoir :

La maison en briques et à trois étages, No 201 de la rue Bourgogne, entre les rues Ste-Anne et Dumaine, 2e district	$2,400
Le No 203 de la rue Bourgogne, touchant à la susdite propriété.	2,400
La maison basse, briquetée entre poteaux, 2e district, Nos 68 et 70 de la rue Dumaine, près Royale	2,750
La maison en briques, et à trois étages, ayant une grande cuisine, No 521 de la rue de Chartres, 3e district, une des "maisons des architectes"	2,300
La maison en briques et à trois étages, 3e district, No 20 de la rue Marigny, entre les rues Decatur et Chartres	1,800
La maison et magasin, en briques et à étage, 3e district, No 45 de la rue Decatur, entre les rues Champs-Elysées et Marigny	
La maison en briques, et à étage, 2e district, No 203 de la rue de Chartres, entre les rues Hôpital et Quartier	5,600
La grande propriété bien connue sous le nom de "Hôtel d'Orléans", rue de Chartres, entre les rues St Louis et Toulouse, 2e district	17,000
Le magasin en briques, à trois étages, No 226 de la rue Nouvelle-Levée, entre les rues St-Joseph et New Market, 1er district	
La "Fonderie Armstrong," bien connue, dans le 1er district, au coin des rues Nlle-Levée et Erato	15,000
Deux bons terrains, touchant à Bell & Menge, 1er district, au coin des rues Gravier et Front, ensemble	6,000
L'agréable maison à étage, 2e district, No 192 du Chemin du Bayou, lequel est occupé par J. L. Deiery	5,000
La très bonne maison basse, 2e district, No 6 de la rue des Français, en face de la Place Washington, et occupée par Mr C. Kilshaw, avec un grand terrain	5,000
La bâtisse en briques, rue de Chartres, 2e district, connue sous le nom de "boulangerie Bouny"	10,000
Le magasin en briques et à trois étages, au coin de la rue Front et de Withers Alley, 1er district, près de la "Fonderie Armstrong"	1,500
Le magasin en briques et à trois étages, au coin des rues Front et Erato, 1er district, avec le terrain adjacent qui a 20 pieds de face à la rue Erato	2,000
La propriété rue Perdido, 1er district, entre les rues St Paul et St-Pierre, 25 pieds de face sur 125 pieds de profondeur	600
Cinq terrains dans le 4e district, ayant chacun 26 pieds 10 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur 55 pieds 8 pouces de profondeur, entre les rues Tchoupitoulas et Pleasant	1,750
Un terrain dans l'ilet A 17, 1er district, ayant 24 pieds 9/4 de face aux rues Delta et Water, sur 125 pieds 4 lignes, entre les rues Julia et Notre Dame	500 00
Cette spacieuse propriété de prix située à l'angle des rues Camp et South, 1er district, en face de la Place Lafayette connue sous le nom de "Foratce House", avec le terrain adjacent	30,000 00

Beaucoup de ces propriétés viennent d'être réparées; elles donnent toutes de bons loyers.

Pour plus de détails, s'adresser à

LA BANQUE DES CITOYENS,

Au coin des rues Royale et Douane, 10 sept—1m—3 f par sem.

Sun Mutual Insurance Company

PAID UP CAPITAL.......... $500,000

—FROM THE—

NINETEENTH

Annual statement for 1874.

NET amount of earned premiums and discount and interest		$334,276 47
Losses, expenses, taxes, &c.	$196,888 76	
Reserve fund $10,000 and dividend on capital 10 p. c.	59,626 54	
		$256,515 30
Net profit		$75,861 17
Assets of the Company estimated at their cashed marked value :		
Stocks, Bonds, Loans and Bills Receivable		$409,870 0
Cash on hand and premiums in course of collection		129,775 71
		$539,645 77

Dividend paid on stock ten per cent per num and on participating policies twenty-five per cent payable in cash.

This old and reliable Company is issuing policies on Fire, River and Marine risks on the most favorable terms. All losses promptly adjusted and settled upon liberal terms at their office, 61 Camp street, corner of Commercial Alley.

JAMES I. DAY, President.
HORACE CARPENTER, Secretary.

DIRECTORS FOR 1875.

JNO. G. GAINES,	JAMES I. DAY,
E. J. HART,	GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP
HUGH WILSON,	LIONEL C. LEVY,
R. BISOOE,	JAMES BYRNES
A. BALDWIN	J. L. HARRIS
CHAS. MACREADY,	GEO. JONAS,
W. E. SEYMOUR,	W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER,	L. ALCUS,
B. W. TAYLOR,	SCOTT McGEHEE,
J. C. MORRIS,	ISAAC L. HAAS,
D. FATJO,	T. L. AIREY,
	J. WEIS.

7 mars—

LA LOI NOUVELLE SUR LES IMPOTS

Voici le texte de la nouvelle loi adoptée par le Congrès sur les impôts, avec les amendements qui y ont été introduits par la Chambre.

Article 1er.—A partir de la promulgation de la présente loi, il sera perçu sur les spiritueux distillés à l'avenir dans les Etats-Unis une taxe de quatre-vingt-dix cents par gallon contenant 50 degrés d'alcool, ou par gallon ordinaire si la liqueur contient moins de 50 degrés.

Cette taxe sera payée par le distillateur, le propriétaire ou le détenteur des spiritueux avant leur enlèvement de l'entrepôt attaché à chaque distillerie.

La partie de l'article 3,251 des *Revised Statutes* des Etats-Unis qui ne s'accorde pas avec la présente disposition est abrogée.

Article 2.—L'article 3,368 des *Revised Statutes* est modifié ainsi qu'il suit :—rayer les mots "vingt cents la livre" et les remplacer par les mots "vingt-quatre cents la livre." En même temps, l'article 3,394 des *Revised Statutes* est amendé par la substitution du mot "six" au mot "cinq" partout où il se trouve et par la substitution du mot "soixante-quinze" au mot "soixante."

N. B.—Cette disposition fixe à 24 cents la livre l'impôt sur le tabac, à $6 par mille la taxe sur les cigares et à $2.75 par mille la taxe sur les cigarettes.

Toutefois l'accroissement d'impôt stipulé par le présent article ne s'appliquera pas au tabac, aux cigares ou aux cigarettes sur lesquelles la taxe fixée par la loi existante aura été payée au moment de la promulgation de la présente loi.

ARTICLE 3.—Il sera perçu sur les mélasses, les mélasses concentrées, les déchets de sucrerie, les sirops de jus de canne, les melados et les sucres classés d'après l'étalon hollandais de couleur, à leur importation des pays étrangers, un droit additionnel égal à vingt-cinq pour cent des droits qui sont maintenant imposés par l'article 2,504 des *Revised Statutes* sur les différentes classes d'articles désignés ci-dessus.

Le melado concentré ou *concrete* sera à l'avenir classé comme sucre et paiera les droits suivant l'étalon hollandais de couleur; et le melado sera défini comme un article obtenu pendant la fabrication du sucre, c'est-à-dire du jus de canne cuit jusqu'au point de devenir du sucre, mais contenant tout le sucre et toute la mélasse produits par l'ébullition, sans avoir été l'objet d'aucune clarification.

Tout produit de la canne à sucre importé dans des sacs, des nattes, des paniers et non dans des caisses ou barils sera considéré comme sucre et taxé en conséquence.

Il est prescrit en outre que le *drawback* sur le sucre raffiné destiné à l'exportation qui est autorisé par l'article 3,019 des *Revised Statutes*, sera diminué d'un pour cent seulement. Le montant de cette réduction sera retenu par les Etats-Unis.

Article 4.—Est abrogée la partie de l'article 2,503 des *Revised Statutes* qui porte que quatre-vingt-dix pour cent seulement des divers droits imposés sur certains articles d'importation par l'article 2,504 seront perçus. Les divers droits établis par le dit article, 2,504 seront perçus sans réduction des dix pour cent dont il est parlé dans l'article 2,503.

ARTICLE 5.—L'accroissement de droits décrété par la présente loi ne s'appliquera à aucune marchandise embarquée sur des navires et se trouvant en route pour les Etats-Unis à la date du 10 février 1875; il ne s'appliquera pas non plus aux marchandises en dépôt dans les entrepôts et les magasins publics à la date de l'adoption de cette loi.

ARTICLE 6.—Aucun des articles de la loi du 8 février 1875 ne sera interprété de manière à imposer un droit sur les étamines à bluter admises précédemment en franchise ou à exiger l'emploi de timbres mobiles sur les livrets de caisses d'épargne lors de l'enregistrement des sommes versées.

A. GAUTIER,

FABRIQUE de CIGARES,

238......TCHOUPITOULAS......238

Etablie en 1867.

On trouvera toujours à cette fabrique un magnifique choix de Cigares des meilleures marques entre autre de la JOSEFINA, connue pour une des plus célèbres et dont la réputation est universelle. M. Gautier vend ses cigares à des prix très modérés. 19 sept—1f—1D